Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 42 (1897)

Heft: 4

Artikel: Exercices tactiques

Autor: Wildbolz, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-337406

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de personnes; par contre, celles de Panossière et d'Acla n'en peuvent contenir plus de dix.

Quant aux frais d'établissement, les cabanes en bois ajoutent aux nombreux avantages énumérés plus haut, celui de revenir meilleur marché que les constructions en maçonnerie. Les dernières cabanes construites par le Club alpin sont revenues à un prix variant entre 150 et 200 fr. par place disponible en prenant pour base l'occupation normale de la cabane.

Le capitaine Casali évalue le prix de revient des refuges italiens à 85 fr. par homme; mais il n'a eu à compter ni avec les frais de main-d'œuvre, ni avec ceux de transport, les refuges étant construits par la troupe et les matériaux transportés par les chars et les mulets de l'armée. De plus, le prix des cabanes n'augmente pas en raison directe de leur capacité, et de grands refuges en bois reviendront proportionnellement moins cher que les petites cabanes du Club.

Ces diverses considérations amèneront le lecteur à la même conclusion que nous, c'est que les cabanes en bois unissant à de nombreux avantages celui d'être moins coûteuses que les constructions en maçonnerie, c'est à elles qu'il faudra donner la préférence, si l'on agite jamais la question de bâtir des refuges militaires dans nos Alpes.

Jean Spiro, lieut. d'art.

Exercices tactiques.

Une réponse nous est arrivée à la Tâche de cavalerie formulée sous chiffre 1 dans la livraison de février. Nous rappelons la teneur du problème :

Une patrouille d'officiers (1 lieutenant, 1 sous-officier, 6 cavaliers) détachée d'une division d'infanterie qui passe la nuit à l'ouest de Lausanne, a reçu l'ordre de se porter par Bière dans la vallée de Joux pour se renseigner sur les troupes ennemies qui y sont signalées.

La patrouille est arrivée le 1er juin à 8 h. du soir près de Bière qu'elle trouve occupé par plusieurs escadrons ennemis. Des paysans disent que de l'infanterie ennemie se trouve déjà sur le versant sud du Marchairuz.

Ecrire deux ou trois rapports-modèles, tels que ce chef de patrouille les enverrait en réalité le soir même et le lendemain. (On admettra que le 2 juin au matin une division ennemie descend par le Marchairuz sur Bière.)

Voici la solution qui nous est communiquée:

Patrouille d'officiers.

Force: 1 lieutenant, 1 sous-officier, 6 cavaliers.

Ordre: Des troupes ennemies sont signalées dans la vallée de Joux. Notre division passe la nuit à l'ouest de Lausanne.

La patrouille a l'ordre de se porter par Bière dans la vallée de Joux, afin de se renseigner sur ces troupes ennemies.

Bussigny, le 1er juin 189.

CARNET DE NOTES

| Heure | Lieu | Evénements. — Activité de la patrouille. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 h. soir. | Départ de Bussigny. | Route par Saint-Saphorin , Apples , Ballens , Bière. |
| 1 de Juin, jour 1 de June 1 de June 2 de June 2 de June 2 de June 3 de June | Sur la route entre Bal- lens-Bière. | Un paysan nommé V., habitant de Bière, me rapporte que Bière est occupé par plusieurs escadrons ennemis; il prétend que ce sont des chasseurs à cheval portant le nº 11; en outre, il me dit que de l'infanterie ennemie se trouve déjà sur le versant sud du Marchairuz; il s'offre comme guide. |
| 8 h. 10 soir. | A l'ouest de Bière. | J'aperçois entre la caserne et le village de Bière un bivouac de cavalerie de 3 lescadrons; l'ennemi s'assure par des avant-postes avec un 4 ^e escadron en avant de Bière. |
| 8 h.30 soir. | A l'ouest de Bière. | 1er rapport envoyé au commandant de la Ire division par le cavalier M.(¹); itinéraire: Mollens, Pampigny, Colombier à Bussigny, environ 19 km.; peut être à destination à 10 h. 30 s., allure ***. — Je laisse le sous-officier D. avec 2 hommes sur les lieux et je pars avec le reste et mon guide dans la direction du Marchairuz. |
| 9 h. 15 soir. | La St-Georges. Bifurcation de routes. | Un paysan me dit qu'il a vu, à midi, au Brassus, des troupes ennemies composées d'infanterie et d'artillerie; il prétend que l'artillerie portait le nº 4 et que l'ennemi n'avait, jusqu'à 6 h. du soir, pas encore dépassé le col du Marchairuz. |

¹ Rapport 1. Départ de l'ouest de Bière le 1^{er} juin 97, 8 h. 25 s. Commandant de la I^{re} division, Bussigny.

Un régiment de cavalerie ennemie de la force de 3 escadrons bivouaque, entre les casernes et le village de Bière. Avec un 4º escadron, il occupe les avantpostes en avant de Bière. D'après le dire d'un habitant dans lequel j'ai confiance, c'est le 11º régiment de chasseurs à cheval que je viens de découvrir. — Je laisse le sous-officier D., avec 2 hommes, muni d'instructions pour observer ce régiment, et me porte avec le reste dans la direction de la Vallée de Joux. Je viens d'apprendre par un paysan que de l'infanterie ennemie se trouve déjà sur le versant sud du Marchairuz.

L'S H., chef de patrouille.

| Heure | Lieu | Evénements. — Activité de la patrouille. |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11 h. soir. | Versant sud du Marchairuz, 600 mètres en avant du Col. | Je viens d'être accueilli par des coups de feu d'environ 4 à 6 fusils à une distance d'environ 500 m. Je quitte la route, ne pouvant plus avan- cer, direction sud-ouest, pour chercher un autre débouché à travers la forêt. |
| 11 h. soir. | Inconnu. | J'observe les feux d'un bivouac ennemi, d'environ 600 m. d'étendue; peut distinguer infanterie et pièces d'artillerie, ainsi qu'une partie de la route le Brassus-Marchairuz. |
| 11 h.25 soir. | A 1500 m. au sud-ouest du Col du Marchairuz. | Envoyé ce (2e) rapport par le cavalier C. (1); itinéraire: St-Georges, Longirod, Essertines, Bussy à Bussigny, accompagné par mon guide, Environ 27 km., peut être à 2 h. m. à Bussigny, allure ***. |
| 3 ¹ / ₂ h. matin. 2. VI. 5 h. m. | Même lieu. | Le camp ennemi s'animé. |
| | Id. | L'ennemi se met en route, je dois quitter mon poste d'observation; je me porte dans la direc- tion de la St-Georges, bifurcation des routes. |
| 8h. m. | La St-Georges. | J'aperçois une cinquantaine de fantassins ennemis descendant le versant sud du Marchairuz et se dirigeant sur Bière; de fortes colonnes d'infanterie avec environ 6 pièces d'artillerie les suivent. Un habitant m'apporte un képi portant le numéro du 60e régiment d'infanterie. Je retourne moi-même avec ce 3e rapport rendre compte de ma mission (2). |

¹ Rapport 2. Départ du versant sud du Marchairuz, le 1^{er} juin 97, 11 h. 25 s. Commandant I^{re} division, Bussigny.

Le col du Marchairuz est occupé par l'ennemi, dont la force ne peut se distinguer. J'aperçois un bivouac ennemi composé d'infanterie et d'artillerie; je puis voir une étendue de 600 m. de ce bivouac et la route Le Brassus-Marchairuz. Le bivouac se trouve au pied du versant nord du Marchairuz. Un paysan m'a dit que l'artillerie qu'il avait vue à midi portait le n° 4.

Je continue à observer

L's H., chef de patrouille.

² Rapport 3. Départ de la St-Georges, le 2 juin 97, 8 h. m. Commandant I^{re} division, Bussigny.

J'aperçois une cinquantaine de fantassins ennemis se dirigeant sur Bière suivis par des colonnes d'infanterie et environ 6 pièces d'artillerie. Un paysan m'a donné le képi qui accompagne le rapport (60° régiment d'infanterie).

Ls H., chef de patrouille.

OBSERVATIONS

La conduite de cette patrouille me paraît assez correcte et rationnelle.

Cependant il y a deux points qui donnent lieu à des réflexions :

1. L'officier devait-il laisser une petite patrouille (1 sousofficier, 2 hommes) pour observer la cavalerie ennemie à Bière?

D'un côté l'officier se rendra compte de l'importance que cette mesure pourrait avoir pour la division, de l'autre côté il se demandera si les trois cavaliers qui lui restent suffisent à tous les événements qu'il prévoit.

Je crois en effet que la division à Bussigny a un grand intérêt à savoir ce que cette cavalerie bivouaquant à Bière fait le lendemain, parce que:

- a) La direction que cette cavalerie prendra permet de tirer des conclusions sur les intentions du gros qui la suit;
- b) La division, étant renseignée sur les mouvements de cette cavalerie le 2/VI, il ne lui sera pas difficile de paralyser son activité.

J'approuve donc cette mesure.

Il va sans dire que ce sous-officier devient *indépendant* et qu'il adressera ses rapports *directement* à la division.

2. Le chef de patrouille a-t-il bien fait de rentrer vers la division lorsqu'il avait constaté que des colonnes de toutes les armes descendent le Marchairuz?

Je ne suis pas de cet avis!

L'officier après avoir expédié ce rapport n'a plus qu'un seul cavalier avec lui.

Il a encore à remplir les tâches suivantes:

- a/ Constater la force approximative de la colonne ennemie (ce qui pouvait se faire par exemple en observant son arrivée à Bière.)
- b/ Constater les mesures que l'ennemi prend à Bière (va-t-il s'y fixer? ou dans quelle direction marchera-t-il?).
- c) Dans le dernier cas, observer la marche en avant de l'ennemi, éventuellement son développement contre notre division.

Un seul rapport peut renseigner sur les points a et b; ce

rapport le dernier cavalier le portera; puis l'officier seul reste en observation, il ne rentre qu'avec le rapport concluant et définitif.

Il est probable d'ailleurs que la division expédiera dans la matinée une seconde patrouille pour surveiller les colonnes ennemies signalées et pour se procurer les renseignements dont elle aura besoin pour une rencontre éventuelle.

Si notre officier rencontre cette patrouille il pourra rentrer après l'avoir bien orientée.

Berne, 29 mars 1897.

Ed. WILDBOLZ, colonel.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

Société des sous-officiers. — Le jury chargé d'examiner les travaux présentés au concours, à l'occasion de la fête fédérale des sous-officiers, n'a pas reçu moins de 90 travaux, qui se répartissent comme suit: Infanterie 32, cavalerie 4, artillerie 12, génie 7, troupes sanitaires 3, administration 14, enseignement préparatoire 17. En présence de cette abondance de projets, le jury a été renforcé de cinq membres.

Etude d'un matériel de montagne suisse. — Dans son numéro de mars dernier, la Revue d'artillerie publie une analyse détaillée de l'Etude d'un matériel de montagne pour l'artillerie suisse, due à M. le colonel Schumacher, chef de l'arme de l'artillerie, et à laquelle a largement participé notre collaborateur M. le colonel Pagan. ¹

La Revue d'artillerie termine son analyse par ces quelques lignes très élogieuses à l'endroit de la Suisse et de son artillerie :

- « Ainsi qu'on le voit, tout cet ensemble constitue un vaste et important travail, largement documenté et méthodiquement coordonné.
- « De tout temps, la Suisse a affirmé sa personnalité militaire en donnant à son matériel de guerre un caractère spécial tout à fait en rapport avec la nature montagneuse de son sol.
 - « De tout temps aussi, elle s'est appliquée avec autant d'initiative que
- ¹ La Revue d'artillerie a déjà analysé, dans ses numéros de septembre et d'octobre 1896, la première partie de cette étude, relative au matériel de campagne.